

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****PUY-DE-DOME****REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX****Délibération n° 2026 / 21****Séance du 22 avril 2026****NOMBRES DE MEMBRES**

En exercice :	Présents :	Votants :
11	11	11

Date de la convocation : 17 avril 2026

LE VINGT-DEUX AVRIL DEUX-MIL-VINGT-SIX, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain HÉRITIER, Maire.

Présents : Alain HERITIER, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Charlotte COGAN, Adjoint; Philippe SERVIER, Claire VOLPI, Stéphane BEAL, Martina DELPY, Guillaume VERGNE, Vincent BAFFALEUF, Julie FONTEIX et Laurine COHADE, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Claire VOLPI

OBJET : Désignation d'un référent agricole

Le Maire explique que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme déploie, depuis le 1^{er} janvier 2023, une animation foncière agricole sur l'ensemble de son territoire afin de préserver le foncier agricole grâce à la mise en œuvre de stratégies foncières locales adaptées (reconquête agricole, règlementation des boisements, aménagement foncier, échanges amiables, etc...) et ainsi améliorer la structuration foncière des exploitations agricoles afin de créer les conditions pour maintenir une activité agricole sur nos territoires.

Ces actions sont développées de manière complémentaire et en partenariat avec la profession agricole et les acteurs du territoire (Chambre d'Agriculture, SAFER, Communauté de Communes, etc.).

Cette animation s'appuie notamment sur un **réseau de référents agricoles** dont le rôle est de :

- Contribuer à la mise à jour des informations sur les exploitations agricoles et l'évolution du foncier agricole de la commune ;
- Participer à des groupes de travail pour réfléchir, avec les référents des communes voisines, aux enjeux agricoles et fonciers du territoire et proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre ;
- Relayer les informations concernant la nouvelle politique de soutien aux exploitants mise en place et les outils afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DÉCIDE

- **de nommer** Monsieur Pierre SAVIGNAT en tant que référent agricole.

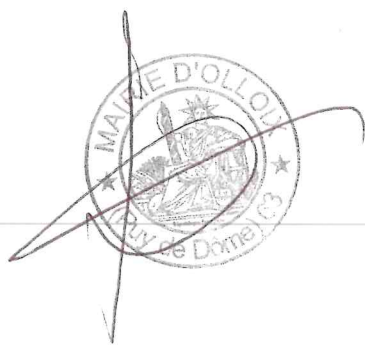
POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 28 avril 2026

Le Maire,

Alain HÉRITIER



La secrétaire de séance,

Claire VOLPI

